

**FEDERATION SPORTIVE et CULTURELLE DE FRANCE
LIGUE DE L'ORLEANAIS**

FINALE DES CONCOURS INDIVIDUELS POUSSINES

Boigny (45) – 30 mai 2010

REGLEMENT TECHNIQUE :

- Les mouvements seront conformes au programme Fédéral 2010.
- Chaque Gym présente le degré de son choix à chaque agrès et produit obligatoirement la Formation Physique.
- Chaque Comité Départemental présente les 15 premières gymnastes des classements individuels départementaux (ou suivantes si défection dans les 15 premières). Les modifications seront portées à la connaissance de **Hélène LAGNEAU** au plus tôt, minimum 48 Heures avant la finale (INTERNET !).
- Le classement étant individuel, le choix du justaucorps est libre.

JUGES :

Chaque Comité Départemental fournira 2 juges licenciés pour la Saison en cours et compétent dans l'Agrès choisi.

ATTENTION :

**LES JUGES POUSSINS JUGENT TOUTE LA
JOURNEE AU MEME ATELIER**

PALMARES :

- Il aura lieu vers 17 Heures 30
- Il sera remis un Exemple du Palmarès par Comité Départemental et un exemplaire par Club représenté.

HORAIRE : PROVISOIRE (fonction des Juges Proposés)

APPEL : 9 Heures	Compétition : 9 Heures 30	Loiret
APPEL : 10 Heures	Compétition : 10 Heures 30	Loir et Cher
APPEL : 13 Heures	Compétition : 13 Heures 30	Eure et Loir
APPEL : 14 Heures 15	Compétition : 14 Heures 45	Berry /Touraine

REPECHAGE :

Attention, les repêchées peuvent être prévenues jusqu'à 48 heures avant la compétitions.

La liste définitive des repêchées sera transmise par la ligue par l'intermédiaire d'Hélène LAGNEAU.